



Séminaire National sur la Réforme du Secteur de la Sécurité en République Centrafricaine

Discours de Mr. Toby Lanzer
Représentant Résident du PNUD
Coordinateur Résident du Système des Nations Unies en RCA

Excellence, Monsieur le Président, Chef de l'Etat,
Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Mesdames et Messieurs les Ministres du Gouvernement,
Chers invités, chers collègues,

C'est un honneur et un plaisir pour moi d'être ici parmi vous.

Excellence...

Il y a encore quelques mois, les accusations d'organisations internationales des Droits de l'Homme sur les exactions commises par des hommes armés dans le Nord du pays, posaient une nouvelle fois la nécessité d'apporter une réponse concrète afin de garantir la protection des populations civiles et de combattre l'impunité en République Centrafricaine.

Dans ce contexte, fort des recommandations de la mission multi-bailleurs de juin 2007, et dans un élan sans précédent, vous avez souhaité, Monsieur le Président, vous engager dans un processus de réforme du secteur de la sécurité en RCA. A cet effet, vous avez, par décret, mis en place un Comité Préparatoire chargé d'organiser un Séminaire National sur la Réforme du Secteur de la Sécurité ; séminaire qui nous rassemble ici aujourd'hui.

En quête de stabilité politique et de progrès économique, la République Centrafricaine doit effectivement s'engager dans un processus de renforcement de l'Etat de droit, qui doit passer par une réforme profonde de son secteur de la sécurité.

Toutefois, dans tout Etat de droit, il doit exister un nécessaire équilibre entre, d'une part, les impératifs de l'ordre public et de la protection des institutions démocratiquement élues, et d'autre part, l'exercice des libertés fondamentales des citoyens.

La priorité est donc d'appuyer la mise en place d'un dispositif de sécurité fonctionnant dans le cadre des règles de l'Etat de droit, c'est-à-dire soumis au contrôle des autorités civiles et soumis à un système judiciaire indépendant et compétent.

La transformation des institutions chargées de la sécurité doit également s'opérer de l'intérieur. Elle nécessite un bouleversement des mentalités et de nouvelles incitations pour que les personnels de ces institutions respectent l'autorité civile et démocratique, et agissent dans l'intérêt général. Tous les individus doivent pouvoir participer aux institutions et aux décisions qui influent sur leur vie quotidienne, et tous ceux qui tiennent les rênes du pouvoir doivent répondre de leurs actes.

La construction d'un Etat fonctionnel nécessite un minimum de sécurité. En s'attachant à cet aspect, la gouvernance démocratique peut contribuer à jeter les fondations du maintien de l'ordre et du développement. Tout effort en matière de réforme du secteur de la sécurité devra donc s'insérer dans un processus plus large de bonne gouvernance tel que mentionné dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2008-2010 et soutenir également le Dialogue Politique Inclusif engagé en dans le pays.

La réforme du secteur de la sécurité est un processus long et complexe. Cependant, toute initiative envisagée dans le contexte actuel se doit d'avoir un impact immédiat sur la sécurité des populations civiles tout en fixant des objectifs à long terme afin de consolider la paix et rétablir la stabilité au sein de la Centrafrique et au niveau de la sous-région.

Nous tous présents aujourd'hui avons, me semble-t-il, une responsabilité partagée à faire en sorte que ce séminaire national soit un succès. Celui-ci représente une opportunité historique, pour le Gouvernement centrafricain, d'exprimer sa vision, sa stratégie et un plan d'action à court et moyen termes en matière de réforme du secteur de la sécurité.

Par ailleurs, la présence aujourd'hui des partenaires au développement est un signe qui doit être suivi d'engagements forts et rapides. Pour autant, ces engagements ne pourront être déterminés qu'au regard des engagements du Gouvernement centrafricain qui devront se traduire, d'ici à la fin de l'année, par des actions concrètes et bénéfiques pour tous. Ainsi, pour arriver aux résultats escomptés, les actions qui seront définies au terme de ce séminaire devront être réalistes et pragmatiques.

Je tiens également à souligner les efforts constants de coordination entre le Gouvernement et les partenaires internationaux, y compris la France, l'Afrique du Sud, la Belgique, la Commission Européenne, et les Nations Unies, sur la question de la réforme du secteur de la sécurité en Centrafrique. Je me félicite d'une participation active lors de nos réunions mensuelles sur ce sujet qui permettent un débat franc et une harmonisation et complémentarité de nos actions.

A l'avenir ceci doit nous permettre d'optimiser nos ressources et d'apporter un appui coordonné au Gouvernement, appliquant ainsi les engagements de la Déclaration de Paris sur la coordination de l'aide.

Nous devons par ailleurs éviter les solutions toutes faites et appuyer plutôt notre action sur des évaluations nationales, la participation des acteurs nationaux, et les besoins et aspirations locaux. Ce séminaire doit contribuer à une véritable appropriation nationale du processus de réforme du secteur de la sécurité en Centrafrique.

Pour être efficace, l'action des partenaires internationaux doit renforcer à la fois la volonté politique d'entreprendre des réformes et les capacités techniques et opérationnelles pour les mener à bien. La communauté internationale a pour rôle de ne pas prescrire ou dicter ses priorités. Il y a un gouvernement légitime dans ce pays, et il nous appartient de l'accompagner et le soutenir dans ses actions.

Ce séminaire revêt par ailleurs une importance considérable à l'échelle du continent africain, car c'est la première fois qu'un tel événement, aboutissement d'une véritable volonté politique, est organisé. Celui-ci sera donc porteur d'enseignements pour les pays qui souhaiteraient s'engager dans la même direction.

La sécurité, la justice, la paix et la démocratie ne sont pas des objectifs qui s'excluent mutuellement, mais au contraire des impératifs se renforçant les uns les autres. Les faire progresser ensemble sur un terrain fragilisé par l'insécurité exige une planification stratégique, une intégration rigoureuse et un échelonnement judicieux des actions. Le Gouvernement n'obtiendra pas de bons résultats s'il axe ses efforts sur une seule institution, ou s'il se désintéresse de la société civile ou des victimes de graves violations de droits de l'homme.

La vulnérabilité accrue des femmes, des enfants, des prisonniers et détenus, des personnes déplacées, des réfugiés et autres minorités, que l'on constate à travers la République Centrafricaine, fait du rétablissement de l'Etat de droit et de la réforme du secteur de la sécurité un impératif urgent.

Excellence...

Je voudrais terminer mes propos en réitérant que le système des Nations Unies reste aux côtés de la Centrafrique, pour l'accompagner et la soutenir dans ses efforts de réforme progressive du secteur de la sécurité, et en souhaitant un bon déroulement des travaux du séminaire.

Je vous remercie de votre aimable attention.